

Catherine de Médicis  
et Henri IV



Catherine de  
Médicis et Henri IV

C du groupe  
Saumur la Loire  
l'histoire

Croupe  
Plantageuët



06/94 parbuig de la cave  
sculptée.

Le neuf octobre Mil huit cent cinquante neuf, à cinq heures ou  
soit, le conseil municipal de la commune de Denezé, réuni au  
lieu ordinaire de ses séances en vertu de l'autorisation de monsieur le  
Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, le dix de ce  
septembre dernier, et réuni à ce reliquat d'une somme  
de quatre-vingt francs, due à M. M. Baudet et frères, reliquaire des  
Archives Communales, et dont la susdite somme est passée à  
l'ordre de M. Audiau Banquier à Chemillé.

En conséquence, Monsieur Biannou, Maire, adjoint, fonctionnant  
en l'absence du maire de la dite commune de Denezé, propose  
au dit conseil municipal, l'urgente obligation de voter la sus-  
dite somme de quatre-vingt francs nécessaire à l'acquiescement  
du susdit Reliquat; laquelle somme sera prise sur  
les fonds de la commune actuellement disponibles.

Présents: M. M. Vincent Métivier, François,  
Bernard, Pierre Métivier, Jacques Penou, Métivier  
Jean, Moron, Vestault, Jean, membres du conseil municipal,  
lesquels ont été unanimement d'accord de voter la  
dite somme proposée; Et ont signé la présente  
Délibération, sauf métivier moron, et Vestault Jacques  
penou et le Savoir.

Maire de Denezé  
Benoit Métivier  
A. Biannou

L'an Mil huit cent soixante. Le Denezé Ferréal  
à quatre heures ou soit.

Le Conseil Municipal de la commune de  
Denezé, Canton de Dole, réuni au lieu ordinaire des  
séances, à la Mairie de cette commune, sous la présidence  
de M. la Prévôt, le...